



**SYNDICAT DES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION
EN GUADELOUPE**

COMMUNIQUÉ DU SPEG

Le SPEG dénonce la pagaille installée par le Ministère de l'Education Nationale avec la mise en place d'un nouveau protocole sanitaire applicable dans les écoles, collèges et lycées.

Des directives non seulement tardives mais confuses voire même incompréhensible, l'absence de concertations avec les différents partenaires de l'école en Guadeloupe, tout cela explique le désordre que nous constatons depuis le retour des vacances de fin d'année. Pire, aucune consigne claire n'a été donnée, ni sur les moyens de contrôle, ni sur le suivi des tests imposés aux élèves en fonction de leur situation vaccinale. Cela démontre l'impossible application de ce protocole que le Gouvernement n'arrête pas de modifier.

De plus, la vague déferlante du variant omicron, due à sa très forte contagiosité, qui touche nombre de personnels (enseignants, CPE, AED, AESH, personnels administratifs, ...), mais plus encore les jeunes, désorganise totalement l'année scolaire. Elle est en train de vider les établissements scolaires au vu du nombre de cas positifs et de cas contacts détectés chaque jour.

Le SPEG dénonce le manque d'anticipation des collectivités et du rectorat qui ont le devoir de mettre à la disposition des établissements les moyens matériels et humains pour assurer la santé et la sécurité des personnels et des élèves. Il est donc urgent d'appliquer et de renforcer les mesures sanitaires, pour éviter au maximum les contaminations au sein des écoles et établissements scolaires.

Le SPEG dénonce les mesures annoncées de suspension des Psy-En, infirmiers et autres personnels de l'éducation nationale soumis à l'obligation vaccinale et poursuit, au sein du collectif des organisations, sa lutte contre cette atteinte grave à la liberté.

Le SPEG réaffirme que tout devrait être mis en œuvre pour pallier aux difficultés et retards des élèves renforcés par la situation sanitaire en Guadeloupe afin de préserver leur chance de réussite.

Par ailleurs, dans le contexte actuel, le SPEG exige l'ouverture de négociations entre le collectif, les élus de Guadeloupe et une délégation interministérielle. Seules ces négociations sur l'ensemble de la plateforme de revendications sont susceptibles d'apaiser le climat social en Guadeloupe et par voie de conséquence d'amener plus de sérénité au sein de l'école.

*Pointe-à-Pitre, le 11 janvier 2022
Le conseil syndical*